



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n° 2018-P94

Au Conseil d'administration

Pour: DÉCISION

Date 2018-09-18

Sujet/titre

Projet d'embellissement du boulevard de la Confédération de 2017 – Augmentation de l'autorisation de projet

Sommaire

Obtenir du Conseil d'administration de la CCN l'approbation d'augmenter de 1,3 M\$ à 1,5 M\$ l'autorisation du projet d'embellissement du boulevard de la Confédération de 2017 afin d'achever la réhabilitation des lampadaires du pont du Portage et d'augmenter de 400 000 \$ à 425 000 \$ la limite d'autorisation de modification du contrat n° 1356 avec Séguin-Morris inc.

Aperçu du risque

Sans objet.

Recommandation

Que le Conseil d'administration approuve ce qui suit :

- augmenter de 200 000 \$ (de 1,3 M\$ à 1,5 M\$) l'autorisation du projet d'embellissement du boulevard de la Confédération de 2017;
- augmenter la limite d'autorisation de modification pour le contrat n° 1356 avec Séguin-Morris inc. (valeur initiale de 812 051,90 \$) de 400 000 \$ à 425 000 \$.

Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale _____

Nom

Signature